

QU'ON SE LE DISE...



Commune d'Aspres-sur-Buëch

Janvier 2021



*Madame le Maire,
les conseillers
municipaux,
les personnels
de la commune
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2021*



Que cette nouvelle année nous apporte l'espoir d'un monde meilleur pour nous et nos enfants, qu'elle assure à vous tous santé et bien-être.

Les échos du Conseil Municipal

En raison de l'état d'urgence sanitaire les dernières séances du conseil municipal se sont déroulées sans public ou avec un nombre très limité de personnes présentes. Ainsi, les informations données dans cette rubrique sur les décisions prises lors de ces dernières séances se veulent plus exhaustives. Elles vous permettront de constater nos actions durant ce dernier trimestre ainsi que l'avancement des projets.



Merci à M. J.L.DURAND pour sa photo

Réunion du 13 Octobre

Tous les conseillers présents sauf Marie-Christine BERTRAND (pouvoir à Patricia CARRARA), Jean-Claude SOREIL (pouvoir à Françoise PINET) et Joris GIRARD.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES

1) BUDGET COMMUNE

Inscription des modifications suivantes :

Section investissement

Dépenses

- Géolocalisation des maisons d'habitation et numérisation : + 7 600 €
- Réhabilitation du terrain de tennis : + 3 000 € (étude des sols)
- Equipement de l'école : + 600 €
- Equipement de la mairie : + 400 €
- Aménagement quartier du parc : + 773 307.47 €
- Intégration des études suivies de travaux : + 52 400 €

Recettes

Inscription des subventions acquises après le vote du budget.

- Aménagement du quartier du Parc : subvention Région + 300 000 €, subvention Etat + 379 615.47 €, subvention Département + 95 755 €
- Pôle de santé - Installation d'une pompe à chaleur : subvention Département + 7 987 €
- Extension école - Achat de stores : subvention Département + 1 550 €



2) BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Inscription des modifications suivantes :

Section investissement

Dépenses

- Réseau pluvial : Travaux sur le Barry (reconstruction du pont qui permet d'accéder au terrain de tennis) + 40 000 €
- Schéma d'assainissement : Travaux sur le réseau, installation d'un nouveau regard Route de Valence : + 3 300 €

Recettes

- Elimination des eaux claires parasites : subvention Etat 93 450 €, subvention Département 26 700 €
- Intégration des études + 25 600 €

Section fonctionnement

Dépenses

- Subvention exceptionnelle à l'ASA des canaux : + 2 000 €
- Entretien des réseaux : + 37 408 €

Recettes

- Quote-part des subventions : + 39 479 €

↳ PERSONNEL - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DES HAUTES-ALPES - SERVICE INTERIM DES COLLECTIVITES

Cette convention permet via le Centre de Gestion de recruter des fonctionnaires ou agents contractuels affectés à des missions temporaires ou des missions de remplacement.

↳ PERSONNEL - CREATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISES PENDANT L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE

Saisie du comité technique paritaire pour le versement d'une prime d'un montant de 250 € pour les cinq agents ayant assuré une permanence lors du premier confinement (3 agents administratifs et deux agents techniques).



↳ ACQUISITION D'UNE PARCELLE BOISEE, LIEU-DIT « LES EYGAUX

Cette parcelle boisée cadastrée H n°330 sise les Eygaux d'une superficie de 4 886 m² est contigüe de part et d'autre à deux parcelles communales. Sa vente relève donc des prérogatives fixées par la section 6 du code forestier (droit de préférence de la commune institué par l'article L.331-22 du code forestier). L'acquisition est adoptée pour un prix de vente fixé à 364 €.

↳ DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SIEGEANT AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Commission Environnement, Déchets, GEMAPI : Françoise PINET et Alain BOYOD.
- Commission Finances : Françoise PINET, Claudine RODRIGUEZ et Alain BOYOD.
- Commission Développement Economique : Alain BOYOD et Sébastien SIMION.
- Commission Tourisme : Brice EVRARD.
- Commission Cohésion Sociale : Marie-Christine BERTRAND.





Réunion du 26 Novembre

Tous les conseillers présents sauf Pascal DEGASPERI (pouvoir à Yannick LOMBARD), Laura ROUX et Jean-Claude SOREIL (pouvoir à Françoise PINET) et Joris GIRARD (pouvoir à Gilles TOURTET).

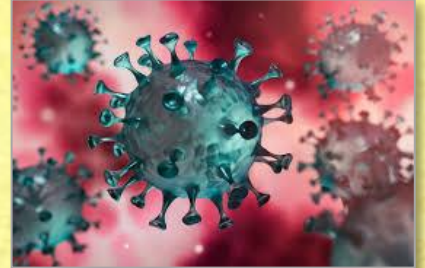
COVID-19

Avant d'ouvrir la séance Madame le Maire fait part des diverses dispositions prises par le gouvernement en matière de gestion de la crise sanitaire : le quorum nécessaire pour la réunion du conseil municipal est fixé au tiers de l'effectif et chaque membre du conseil municipal peut disposer de deux pouvoirs.

Madame le Maire signale avec inquiétude et questionnement que la commune présente un taux important de personnes atteintes du COVID 19. Elle souligne pourtant que la communication sur le respect des gestes barrières a été faite régulièrement.

La commune, pour répondre de nouveau en cette période de rentrée scolaire à la crise sanitaire, a dû encore faire l'acquisition de masques et de produits désinfectants adaptés.

Ainsi le montant total des dépenses liées à la crise sanitaire constatées depuis le début de l'année s'élève à environ 6 800 €.



Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES

1) BUDGET COMMUNE

Fonctionnement

Une ouverture de crédits supplémentaires à hauteur de 40 000€ est rajoutée au chapitre 011, charges à caractère général, notamment pour prendre en charge les engagements importants de dépenses liées à l'entretien de la voirie communale et des bâtiments communaux et à l'achat des fournitures et produits nécessaires durant la crise sanitaire.

Cette ouverture est compensée par une diminution équivalente des crédits inscrits au chapitre 023 (virement à la section d'investissement).

Investissement

Dépenses

- Ouverture de l'opération : installation de l'eau chaude sanitaire école : + 3 600 €
- Equipement des services techniques : + 1 500 €
- Aménagement du quartier du Parc : + 24 638 €

Recettes

Opération d'équilibre avec la section de fonctionnement : chapitre 021 : - 40 000 €

Inscription des subventions acquises :

- Numérisation des rues : subvention du Département : + 4 380 €
- Aménagement du Quartier du Parc : subvention du Département : + 20 000 €
- Installation d'une chaudière à granulés à l'école : subvention de l'ADEME : + 28 600 €

↳ DEMANDES DE SUBVENTION

1) TENNIS CLUB D'ASPRES

Le club demande une subvention de 1 000 € pour pouvoir assurer la continuité de l'activité et de l'encadrement. Après un tour de table, il est décidé de verser une subvention de 500 € pour le fonctionnement du club et une subvention exceptionnelle pour cette année de 200 € pour participer à l'achat de matériels divers dont des filets.



2) CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

La crise sanitaire du COVID-19 a vu une augmentation des violences conjugales et le centre a enregistré une hausse de leurs accueils. Afin de pouvoir poursuivre ses missions le CIDFF05 demande aux communes de les soutenir financièrement. Au regard de notre population la participation de 50 € minimum est retenue.



↳ ACTIONS/JEUNESSE - RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CAE-PEC

Pour pallier le départ d'un agent, il est décidé de recruter un personnel en contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Le taux de prise en charge pour la région PACA se monte entre 60 et 65 % du montant brut du SMIC selon la situation du bénéficiaire. Cet agent serait recruté à temps non complet à raison de 28 heures (aide plafonnée à 20 heures) et pour une durée maximum de 24 mois.

Les informations suivantes ont été données :



↳ ACQUISITION DU MINIBUS POUR LE SERVICE ACTIONS/JEUNESSE EN REMPLACEMENT DE L'ACTUEL - PLAN DE FINANCEMENT

Une subvention d'un montant de 13 200 € (48,17 %) a été allouée par la Caisse d'Allocations Familiales sur la base d'un devis en date de juillet 2019 pour un montant de 27 400 € HT.

↳ TORRENT DU BARRY

Accord de la commission des travaux sur le devis concernant la reconstruction du pont sur le Barry pour l'accès au terrain de tennis présenté par l'entreprise Pistono pour un montant de 27 018,33 € HT.



Réunion du 14 Décembre

Tous les conseillers présents sauf Gilles TOURTET et Joris GIRARD (pouvoir à Françoise PINET) et Justine MILLON.

*Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ OPERATION AMENAGEMENT DU QUARTIER DU PARC - LOT 1 - DEMOLITION DU BATIMENT DU RELAIS SAINT GERAUD

Huit entreprises ont déposé une offre dans les délais impartis :

- KINTZ : 68 800.00 € HT
- MCRP : 80 350.00 € HT
- PISTONO : 56 928.00 € HT (Variante 66 432.00 € HT)
- TURCAN : 100 720.00 € HT
- GAUDY : 71 621.80 € HT
- PELISSARD : 51 651.32 € HT
- POLDER : 44 500.00 € HT
- JMTP : 55 550.00 € HT



L'analyse des offres a été faite par la commission d'appels d'offres sur la base des critères fixés dans le règlement de consultation à savoir : prix des prestations : 50 %, valeur technique : 30 %, planning et délais : 10 % et insertion sociale : 10 %.

L'entreprise POLDER est retenue pour un montant de 44 500 € HT et ce conformément à l'avis de la commission d'appels d'offres. Les travaux de démolition sont prévus pour février 2021.

↳ URBANISME - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Une déclaration d'intention d'aliéner concernant la vente de la parcelle cadastrée B718 sise rue des jardins transmise par le notaire a été reçue en mairie le 21 octobre 2020. Au regard de l'emplacement de cette parcelle à proximité des commerces (boulangerie, pôle de santé et bar /tabac) et des logements et habitations de la rue des jardins il est décidé de l'application du droit de préemption (et ce conformément à la délibération du 7 septembre 2017 instaurant ce droit sur les zones UA, UB, UC, UE, UP et 1AU du PLU) afin de créer une aire de stationnement pour les véhicules. L'acquisition sera faite pour un montant de 19 000 € plus la commission d'agence soit 2 000 €.

Une demande de subvention pour le financement des travaux de l'aménagement de la parcelle d'un montant prévisionnel de 37 472.56 € HT est sollicitée auprès du Département et de l'Etat.



↳ DECISION MODIFICATIVE

- Ouverture de l'opération : achat d'un terrain rue des jardins + 21 000 €
- Aménagement quartier du parc : - 21 000 €

↳ PERSONNEL

Modification du temps de travail d'un agent affecté à la cantine et à l'entretien des locaux de l'école de 10 h 50 hebdomadaires à 14 heures hebdomadaires. Il s'agit d'une régularisation d'heures supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement du service effectuées depuis des années.

↳ EAU ET ASSAINISSEMENT- MODIFICATION DES TARIFS

Les nouveaux tarifs sont fixés ainsi à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- Eau : Abonnement : 48 € - Consommation : 0,60 € le m³ - Redevance Agence de l'Eau : 0,28 € le m³.
- Assainissement : abonnement : 48 € - Consommation : 0,60 € le m³ - Redevance Agence de l'Eau : 0,15 € le m³.

☛ Voir les précisions sur cette décision dans les pages suivantes.



↳ SOUTIEN AUX COMMERCE FERMES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Prise en charge totale de la consommation eau et assainissement des commerces dont l'activité est totalement interrompue ou drastiquement réduite du fait des mesures de restrictions gouvernementales prises dans le cadre de la crise sanitaire.

↳ ETUDES POUR UN EVENTUEL RATTACHEMENT A L'INTERCOMMUNALITE DU SISTERONNAIS BUËCH SOLLICITEE PAR PLUSIEURS COMMUNES DE L'ANCIEN HAUT BUECH

En concertation avec plusieurs communes du Haut Buëch il a été convenu de la réalisation d'une étude par un prestataire extérieur afin de connaître les avantages et inconvénients d'un rattachement à la communauté de communes du Sisteronnais/Buëch. Le coût de l'étude sera financé par les communes volontaires au prorata de leur population respective.



Travaux sur les lignes ferroviaires

Le 23 octobre dernier deux représentants de SNCF RESEAU sont venus en mairie présenter aux élus les projets de travaux sur les lignes ferroviaires direction Valence et direction Grenoble.



Concernant la ligne de Valence : réalisation de l'opération de mars 2021 à décembre 2021 en fermeture de ligne à la circulation des trains voyageurs en coordination avec la région AURA (Auvergne/Rhône Alpes) qui effectuera aussi des travaux de modernisation sur ce même axe. Pour la partie en région Sud entre la limite des deux régions et Aspres sur Buëch, régénération de voie (remplacement complet des constituants, rails, traverses, ballast) sur plus de 7 km, confortement d'ouvrage en terre et ouvrage d'art. Montant global de l'opération PACA : plus de 16 M€ avec participation financière : Etat, Région, Département des Hautes Alpes et SNCF Réseau (Contrat Plan Etat- Région)

Concernant la ligne ferroviaire Grenoble - Marseille : réalisation de l'opération de novembre 2020 à l'automne 2022 : ligne ferroviaire fermée entre Grenoble et Clelles du 2/11/2020 au 15/12/2020, entre Clelles et Aspres du 02/11/2020 à l'automne 2022, entre Vif et Clelles entre décembre 2021 et automne 2022. Pour la partie en région Sud, entre la limite de la région Sud et la région AURA, régénération de voie (remplacement complet des constituants, rails, traverses, ballast) de plus de 1,7 km sur le tronçon entre Lus la Croix Haute et Aspres sur Buëch, confortement de versants (ouvrages en terre) avec pose de grillages plaqués ancrés ou d'écrans de filets Pare Blocs. Montant global de l'opération PACA = 5,8 M€ avec participation financière : Etat, Région, Département des Hautes Alpes et SNCF Réseau (Contrat Plan Etat- Région).

Travaux sur la RD1075

Comme convenu, le conseil départemental a fait réaliser des travaux de réfection de la chaussée par la Routière du Midi sur la portion de la RD1075 allant du pont SCNF jusqu'au carrefour du Serre-Gras. Ces travaux ont permis d'améliorer la circulation et de diminuer les nuisances sonores liés au trafic routier.



Tarification de l'eau potable et de l'assainissement



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public du ministère de l'environnement, dédié à la préservation de l'eau. Elle perçoit une redevance sur l'eau payée par tous les usagers, cet impôt apparait sur votre facture d'eau et d'assainissement (redevance pour pollution domestique et pour modernisation des réseaux). Chaque euro collecté est réinvesti auprès notamment des collectivités, pour lutter contre les pollutions et mieux utiliser l'eau disponible, à travers un programme pluriannuel d'intervention.

En réponse à notre demande de subvention déposée fin 2019 pour le financement des travaux d'élimination des eaux claires (93 450 € pour une opération chiffrée à 267 000 €), l'Agence de l'Eau nous a fait connaitre que l'obtention de cette subvention impliquait l'application des prix minimum exigés par son conseil d'administration soit 1 € le m³ pour l'eau et l'assainissement.

En effet, la solidarité financière de l'Agence ne s'exerce pas vis-à-vis des travaux en matière d'assainissement et d'eau potable lorsque la tarification moyenne du service ne fixe pas le prix de l'eau et/ou l'assainissement à un niveau minimum. Les conditions de prix minimum sont fixées en fonction de la valeur du prix pour une facture de 120 m³. Le prix minimum considéré est calculé comme suit : Prix en €/m³ = (Prix abonnement/120) + prix au m³.

Les tarifs en vigueur en 2020 sur la commune s'élevaient, il est vrai, à 0,906 € le m³ pour l'eau potable et 0,896 € le m³ pour l'assainissement. Afin de pouvoir continuer à bénéficier des subventions de l'Agence nous nous sommes engagés à modifier ainsi les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021.

EAU POTABLE	2020	2021	Ecart 2021/2020 pour une consommation de 120 m3
Abonnement	41,50 €	48,00 €	
Tarif par m3	0,56 €	0,60 €	
Taxe Agence de l'Eau par m3	0,27 €	0,28 €	
Total tarif par m3	0,83 €	0,88 €	
Tarif sur une base de 120 m3 hors redevance Agence de l'Eau	$41,50 / 120 + 0,56 = 0,906 \text{ € le m}^3$	$48/120 + 0,60 = 1\text{€ le m}^3$	
Montant pour 120 m3 hors redevance Agence de l'Eau	108,72 €	120,00 €	11,28 €
Montant pour 120 m3 avec redevance Agence de l'Eau	141,10 €	153,60 €	12,50 €
ASSAINISSEMENT	2020	2021	
Abonnement	41,5	48	
Tarif par m3	0,55	0,6	
Taxe Agence de l'Eau par m3	0,15	0,15	
Total tarif par m3	0,7	0,75	
Tarif sur une base de 120 m3 hors redevance Agence de l'Eau	$41,50 / 120 + 0,55 = 0,896 \text{ le m}^3$	$48 / 120 + 0,6 = 1\text{€ le m}^3$	
Montant pour 120 m3 hors redevance Agence de l'Eau	107,52 €	120,00 €	12,48 €
Montant pour 120 m3 avec redevance Agence de l'Eau	125,52 €	138,00 €	12,48 €

La Jeunesse !



A l'école

Le port du masque étant devenu obligatoire en milieu scolaire pour les enfants de plus de 6 ans depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. La Mairie s'est immédiatement engagée à fournir à chaque écolier, avec l'accord des communes avoisinantes, deux masques alternatifs achetés auprès de la pharmacie du village. Afin d'améliorer le confort visuel des enfants en classe et en concertation avec l'association des parents d'élèves « les petits escargots », nous avons jugé opportun d'équiper le corps enseignant de masques inclusifs (transparents), le contexte étant déjà bien assez oppressant.



Lors du dernier conseil d'école du 30 novembre 2020, qui a eu lieu en visioconférence, l'équipe enseignante a présenté aux participants les éventuels projets qui seront menés pour l'année scolaire 2020/2021, sous réserve des contraintes sanitaires maintenues ou à venir : natation, escalade, arts plastiques et atelier photo en partenariat avec le Centre Educatif Renforcé d'Aspres, découverte du milieu de l'eau (notamment le Buëch), la valorisation des déchets et le tri sélectif, des rencontres sportives avec l'Union Sportive Serres-Buëch...

L'équipe municipale tient à féliciter Monsieur Charles, Directeur de l'école, pour la naissance de sa petite fille. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à la maman, tous nos vœux de bonheur !!!



A l'accueil de loisirs

L'année 2020 se termine enfin, et malgré les conditions sanitaires que nous connaissons, les animateurs de l'ALSH du Service Actions Jeunesse de la Mairie se sont adaptés pour faire vivre aux enfants des activités riches et variées, que ce soit pour les vacances d'automne, les activités périscolaires ou les mercredis, et les enfants étaient au rendez-vous. L'équipe d'animation tient d'ailleurs à remercier les familles et les enfants pour leur confiance en cette période difficile.



L'année 2021 commence très fort puisque nous avons l'opportunité d'organiser 5 sorties ski au Dévoluy les mercredis de la première période. En effet, grâce à une subvention exceptionnelle de la DDCSPP, nous pouvons prendre en charge la location du matériel, les forfaits de ski ainsi que les leçons avec les moniteurs ESF jusqu'à la 1^{ère} étoile.

L'occasion de découvrir les joies des sports d'hiver pour des enfants n'en ayant pas l'occasion en famille. Ce projet est déjà un succès puisque nous étions déjà complets avant la fin de la période d'inscription.



Les vacances de février se préparent également et les programmes seront distribués à l'école prochainement, guettez les cartables de vos enfants !



L'équipe d'animation attend vos enfants dans la bonne humeur pour cette nouvelle année que nous espérons belle et animée, et vous présente ses



La parenthèse : du côté de la cantine scolaire et de l'entretien des locaux

Le service de restauration et d'entretien de l'école a été mis en difficulté ces derniers temps par du personnel et prestataire déclarés cas contacts ou positifs à la COVID19. Nous avons été contraints de transférer la cantine en salle de classe avec repas froids fournis par les parents, comme au printemps dernier, du 09 au 27 novembre. Nous avons pu reprendre le service à la cantine dès le 30 novembre.



Nous avons dû également embaucher temporairement un agent d'entretien (protocole de nettoyage et désinfection obligatoire) pour pallier l'absence d'un agent positif. Le service Action-Jeunesse a de nouveau été fortement sollicité, notamment pour renforcer l'encadrement des demi-pensionnaires. Un grand merci pour leur disponibilité au pied levé et également un remerciement collégial à l'ensemble du personnel communal qui a su montrer son sens des responsabilités afin que le service cantine fonctionne !



Les fêtes de fin d'année



Le Noël des enfants

Mercredi 16 décembre 2020, en fin d'après-midi, les enfants d'Aspres, accompagnés de leurs parents, ont pu rencontrer et parler au Père Noël sous le porche de la Mairie, décoré et illuminé pour cette occasion. La neige n'étant pas au rendez-vous, le Père Noël a dû descendre à pied et laisser son traineau et ses Rennes en haut de Saint Apôtre. Nombreux étaient les enfants, les yeux pétillants de joie, certains timides, d'autres excités, à la vue de ces cadeaux tant attendus, donnés des mains du Père Noël. Des sachets de friandises et une boisson étaient également distribués à tous les enfants par la Municipalité. A la demande des parents, de nombreuses séances de photographies avec le Père Noël ont été réalisées.



Merci à Mme N.BRUN pour sa photo

Le Père Noël est retourné dans sa demeure, guidé par son fidèle renne Rudolph, pour se reposer. Un grand merci à Toutes et Tous, pour le déroulement de cette manifestation, en cette période difficile et pour ce moment de joie pour les enfants de notre village.



Et un Noël pour tous



Le village a revêtu ses couleurs de fêtes dès le début du mois de décembre. Les maisons joliment décorées, certains quartiers illuminés, quelques sapins par-ci par-là... tout était réuni pour le passage de ces fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous ceux qui, chaque année, mettent du cœur à l'ouvrage pour faire de notre village un endroit où il fait bon vivre ♥

Merci également à l'équipe municipale et notamment à la commission des festivités pour l'organisation du Noël des enfants (et de la tombola avec à la clé trois jolis sujets en chocolat de notre boulanger), des colis de Noël pour les Aînés, des petites attentions aux moins âgés...



Des stylos au logo d'Aspres ont été offerts aux personnes de plus de 65 ans



72 colis gourmands de Noël ont été remis aux personnes de plus de 80 ans



Comme j'aime... pas

- J'aime pas les crottes de chiens qui jalonnent les rues.
- J'aime pas les papiers gras et autres détritiques qui jonchent les mêmes rues.
- J'aime pas les mégots de cigarettes qui s'accumulent.
- J'aime pas les véhicules garés n'importe comment.

Comment se fait-il qu'un lieu qui possède toutes les qualités pour une vie agréable soit défiguré.

COMME J'AIMERAI QUE ÇA CHANGE ! (en mieux)

Informations diverses



Crise sanitaire oblige, nos Sapeurs-Pompiers ont dû s'adapter pour la présentation de leur calendrier 2021. Ils les ont ainsi distribués dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez soutenir leurs actions grâce aux dons déposés directement au Centre de Secours ou par courrier. Merci pour eux 😊



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
DU HAUT BUËCH

Depuis des années, à l'approche des fêtes de fin d'année, vous nous ouvrez vos foyers, vous nous réservez des accueils chaleureux et vous donnez généreusement en échange de notre calendrier.

En ces temps troublés par une crise sanitaire sans précédent et après mûres réflexions, nous avons fait le choix de la raison et du bon sens.

Cette année au vu du contexte nous ne sonnerons pas, ni ne frapperons pas à vos portes, afin de ne prendre aucun risque et de respecter au maximum les mesures barrières.

Cependant nous avons souhaité malgré la situation et pour vous remercier de votre fidélité, vous faire profiter du calendrier 2021 des Sapeurs-Pompiers du Haut Buëch.

C'est pourquoi cette année le calendrier sera déposé dans vos boîtes aux lettres.



POUR FAIRE VOTRE DON, 3 POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS

Soit en **envoyant votre chèque** à l'ordre de l'amicale des Sapeurs-Pompiers du Haut Buëch par lettre non affranchie, enveloppes T jointe à votre calendrier (avec vos coordonnées à l'intérieur)

Soit en **déposant votre chèque** ou votre don en espèce sous enveloppe (avec vos coordonnées) dans la boîte à lettre du centre de secours

Soit en **faisant un virement sécurisé** en scannant le QR code ci-dessous.



Un tirage au sort sera effectué parmi vous avec un cadeau à la clé !

Prenez soin de vous et de vos proches et Bonnes Fêtes de fin d'année

Ou vers le lien :
<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-du-haut-buech/formulaires/1/widget>



Depuis les travaux d'accessibilité diligentés par la Mairie dans les locaux du secrétariat, et devant cette crise sanitaire incitant à trouver un sens de circulation plus adapté, l'entrée au public se situe pour tous par la Rue de la Cime. Nul besoin de passer par le porche, sauf pour y trouver boîte aux lettres et panneaux d'informations, vous êtes invités à passer directement par cette entrée pour que l'on puisse vous accueillir (sonnette et visiophone !).
Merci 😊

Etat civil

Décès

Rocco PRIMERANO, le 2 octobre
Yvonne VERDIER, le 16 octobre
Anna Maria OLIVE, le 18 octobre
Raymonde GHIGO, le 20 octobre
Marguerite BASSET, le 9 novembre
Irène BASSET, le 20 novembre
Jeannine HIGOUNINC, le 2 décembre
Roger FRAYSSE, le 25 décembre
Lucien LAGIER, le 26 décembre



Naissances

Lou POTENZA MACHPY,
le 11 octobre
Elaya VESELAJ,
le 9 novembre
Eléonore BLOSSIER,
le 5 décembre
Yaël PIRAS, le 20 décembre (petite fille
de notre secrétaire 😊)



Photo J.L.DURAND

